

**Fiche de synthèse - PAEC 2016
MAEC 2016 - CRAEC de mars 2016**

Nom du territoire : Gélise en Aquitaine	Code territoire : AQ_GELI	Enjeu : Natura 2000	Année de 1^{ère} mise en œuvre : 2016
Localisation : le long de la Gélise dans le Lot-et-Garonne (10 communes) et dans les Landes (6 communes) Le périmètre du PAEC reprend le périmètre Natura 2000 étendu aux îlots PAC		Type(s) de territoire : bordures du cours d'eau Gélise et ses affluents - zones humides	
Opérateur : Syndicat Mixte du Pays d'Albret 10 place Aristide Briand 47600 NERAC		Animateur : Marine FONT Syndicat Mixte du Pays d'Albret 05 53 97 70 50 – 06 43 75 94 13 n2000.gelise@pays-albret.fr	

Résumé du diagnostic de territoire :

Le territoire PAEC correspond au périmètre du site Natura 2000 de la Gélise pour la partie Aquitaine, étendu aux îlots PAC le bordant. Il est situé le long de la Gélise et de ses affluents et représente une surface de 4303 ha. Ce territoire concerne 2 départements (Landes et Lot-et-Garonne) et traverse au total 16 communes (6 dans les Landes et 10 dans le Lot-et-Garonne).

Le document d'objectifs du site Natura 2000 de la Gélise a été validé en 2013.

Le site héberge aujourd'hui 11 habitats d'intérêt communautaire, dont les Aulnaies-Frênaies alluviales à *Carex remota* qui constituent un habitat prioritaire, et 11 espèces d'intérêt communautaire : 6 insectes, 1 reptile (la Cistude d'Europe), 2 mammifères (dont la Loutre) et 2 poissons.

L'agriculture est bien présente sur le site Natura 2000 de la Gélise. Le maïs est la culture dominante puisqu'il représente près de la moitié des surfaces déclarées en grandes cultures.

Les prairies sont également bien présentes sur le site, et constituent l'enjeu principal pour le PAEC.

Mesures MAEC proposées

Code mesure	Intitulé complet de la mesure	Mesures équivalentes déjà ouvertes dans précédente programmation (O/N)	Montant annuel unitaire
AQ_GELI_HE01	Réouverture d'une prairie	N	246,76 €/ha/an
AQ_GELI_HE02	Gestion extensive d'une prairie de fauche avec retard de fauche de 15 jours	N	95,36 €/ha/an
AQ_GELI_HE03	Gestion extensive d'une prairie de fauche avec retard de fauche de 30 jours	N	171,86 €/ha/an
AQ_GELI_HE04	Gestion extensive d'une prairie de fauche avec retard de fauche de 15 jours et absence de fertilisation azotée	N	127,83 €/ha/an
AQ_GELI_HE05	Gestion extensive d'une prairie de fauche avec retard de fauche de 30 jours et absence de fertilisation azotée	N	204,33 €/ha/an
AQ_GELI_HE06	Gestion extensive d'une prairie de fauche en zone inondable avec retard de fauche de 15 jours	N	165,55 €/ha/an
AQ_GELI_HE07	Gestion extensive d'une prairie de fauche en zone inondable avec retard de fauche de 30 jours	N	242,05 €/ha/an
AQ_GELI_HE08	Gestion extensive d'une prairie pâturée	N	203,33 €/ha/an
AQ_GELI_HE09	Gestion extensive d'une prairie pâturée en milieu humide	N	323,33 €/ha/an
AQ_GELI_HE10	Gestion extensive d'une prairie pâturée en zone inondable	N	241,05 €/ha/an
AQ_GELI_HE11	Elargir les bandes enherbées	N	285,52 €/ha/an
AQ_GELI_HE12	Reconversion d'une culture en prairie (hors zone inondable)	N	317,99 €/ha/an

AQ_GELI_HE13	Reconversion d'une culture en prairie avec retard de fauche de 15 jours (hors zone inondable)	N	413,35 €/ha/an
AQ_GELI_HE14	Reconversion d'une culture en prairie avec retard de fauche de 30 jours (hors zone inondable)	N	489,85 €/ha/an
AQ_GELI_HE15	Reconversion d'une culture en prairie pâturée (hors zone inondable)	N	393,43 €/ha/an
AQ_GELI_HE16	Reconversion d'une culture en prairie (en zone inondable)	N	355,71 €/ha/an
AQ_GELI_HE17	Reconversion d'une culture en prairie avec retard de fauche de 15 jours (en zone inondable)	N	451,07 €/ha/an
AQ_GELI_HE18	Reconversion d'une culture en prairie avec retard de fauche de 30 jours (en zone inondable)	N	527,57 €/ha/an
AQ_GELI_HE19	Reconversion d'une culture en prairie pâturée (en zone inondable)	N	431,15 €/ha/an
AQ_GELI_GC01	Mise en gel de terres arables	N	160 €/ha/an
AQ_GELI_PE01	Entretien des mares et des plans d'eau	N	149,16 €/mare ou plan d'eau
AQ_GELI_RO01	Entretien mécanique des formations végétales hygrophiles	N	174,72 €/ha/an

Justifications et autres modifications pour 2015 (territoire, etc.)

	Année	Surfaces et linéaires engagés	Nombre de demandes	Montant d'AE 5 ans	Remarques
Objectifs	2016	101 ha	10	163 380 €	
	2017	192 ha	20	310 585 €	
	2018	192 ha	20	310 585 €	
	Total	485 ha	50	784 550 €	

Bilan (pour anciens territoires)	2010	Non concerné (première année de contractualisation en 2016)
	2011	
	2012	
	2013	
	2014	
	2015	

Synthèse de l'argumentaire de l'opérateur :

Le Syndicat Mixte du Pays d'Albret a décidé d'animer un PAEC sur la Gélise en Aquitaine dans le cadre de l'animation de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 de la Gélise. 2016 est la première année où des MAEC pourront être contractualisées et il est souhaité pouvoir en faire contractualiser dès cette année. Ce PAEC devra évoluer et s'adapter au cours des prochaines années, en fonction des demandes et des besoins des agriculteurs, et pour préserver efficacement les milieux naturels.

Ce PAEC s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la mesure 28 du RDR et du PDR Aquitain. Il répond également à de nombreux objectifs fixés par le document d'objectifs du site Natura 2000 de la Gélise qui vise à préserver les habitats et espèces d'intérêts communautaires emblématiques de la rivière et des milieux associés.

Outre les objectifs environnementaux, le PAEC est un levier financier important pour le soutien de l'agriculture traditionnelle.

Commentaires Services instructeurs :